

DÉPÊCHE - 28/02/2018

Le Resah a atteint le cap des 100 établissements supports de GHT adhérents

Mots-clés : #établissements de santé #produits de santé #achats #investissement #hôpital #CHU-CHR

POLSAN - ETABLISSEMENTS

PARIS, 28 février 2018 (APMnews) - Le Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah) est passé de 292 établissements adhérents début 2017 à 428 en janvier, dont 100 établissements supports de groupements hospitaliers de territoire (GHT), a annoncé mercredi le groupe d'intérêt public qui prévoit de déployer de nouvelles solutions adressées aux GHT, notamment.

Le groupe d'intérêt public comptait 55 établissements supports de GHT adhérents fin 2016 (cf [dépêche du 08/12/2016 à 18:30](#)). Le Resah a expliqué ce nombre important de nouvelles adhésions en 2017 par l'organisation d'une "campagne de recrutement de nouveaux adhérents dans l'ensemble des régions", dans un communiqué diffusé mercredi à l'occasion de son conseil d'administration qui s'est tenu le même jour. Il a ajouté compter 24 CHR-CHU adhérents actuellement, contre une dizaine fin 2016.

Le Resah a indiqué avoir réalisé 63 millions d'euros de gains en 2017, soit 26% de plus en un an. Resah-Conseil, qui est intervenue dans plus de 50 GHT en 2017, est à l'origine de 33 millions € d'économies en 2017 à elle seule avec des actions "portant sur l'appui à la mise en oeuvre de plans d'action achats territoriaux", notamment. Resah-Conseil a pour objectif l'amélioration de l'organisation et du management de la fonction achats et de la logistique associée des établissements, rappelle le groupe d'intérêt public.

C'est la première fois que les gains réalisés avec ce secteur d'activité du Resah dépassent ceux de la mutualisation des achats obtenus grâce à la centrale des achats, souligne-t-il. Celle-ci a permis de réaliser 30 millions € d'économies en 2017. Selon le Resah, cela s'explique par une tendance à "la mise en oeuvre d'autres leviers de gains que celui de la simple mutualisation des volumes", qui "devrait se confirmer dans les prochaines années". Le groupe assure avoir construit sa stratégie de création de valeur autour de cette tendance.

Plusieurs actions consacrées aux médicaments en 2018

Pour 2018, le Resah prévoit de développer ses quatre secteurs d'activité. Il va orienter Resah-Conseil vers de nouvelles thématiques, et notamment celle des produits de santé avec "la

dispensation nominative des médicaments, le recours aux biosimilaires, la mutualisation des pharmacies à usage interne".

Resah-Centrale d'achat proposera "une plateforme collaborative de passation de marchés pour les achats programmés et standardisables". Les achats pourront ainsi être traités au niveau "national, régional et territorial". Il estime que l'offre de sa centrale d'achat "va dépasser le cap du milliard d'euros en 2018".

Concernant le secteur informatique, le **Resah** va commencer à déployer et commercialiser à destination des GHT SIHA, une plateforme collaborative de gestion des achats en partenariat avec Midi Picardie informatique hospitalière (Mipih), ou encore, en association avec Cegedim, la solution informatique SAGGAH, un outil de calcul automatique des gains achat pour les produits de santé.

Le directeur du **Resah**, Dominique Legouge, avait indiqué en décembre 2017 tabler sur "une plus forte valeur ajoutée" avec la mutualisation de la fonction achats dans les GHT, en particulier dans le médicament (cf [dépêche du 08/12/2017 à 19:32](#)). La fonction achats mutualisés est censée être mise en place dans l'ensemble des GHT depuis le 1er janvier, rappelle-t-on.

Au total, pour l'ensemble des établissements hospitaliers publics, les achats de médicaments représentent 6 milliards € par an, devant les dispositifs médicaux (3,5 milliards) et la famille d'achats hôtellerie-restauration (3,7 milliards), sur un total de 23 milliards € (cf [dépêche du 22/02/2018 à 11:30](#)).

Enfin, le **Resah** prévoit en 2018 de renouveler et enrichir son catalogue de formations afin de poursuivre "son accompagnement à la professionnalisation des équipes achats".

Le **Resah** a été identifié comme opérateur national par la direction générale de l'offre de soins (DGOS) dans le cadre du le cadre du programme Phare (Performance hospitalière pour des achats responsables) mis en place en 2011 (cf [dépêche du 23/09/2011 à 16:08](#)).

jyp/sl/APMnews

[JYP0P4V6P0]